

**Objet : Désignation de délégués à l'assemblée générale du Pays Une Autre Provence (UAP), au comité de pilotage du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes et au comité de programmation Leader UAP**

Le Président expose :

Le SMBP est membre de droit de l'**Assemblée générale du Pays Une Autre Provence**. A ce titre, il y dispose de deux délégués : 1 titulaire et 1 suppléant. Il y a lieu de nommer ce représentant du SMBP au sein de l'assemblée générale, qui élira en son sein un conseil d'administration.

Le Président propose les représentants suivants :

- Marc BONNARD (titulaire)
- Hervé RASCLARD (suppléant)

Le SMBP siège également au **comité de pilotage du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes** et y dispose de 2 membres.

Le Président propose les représentants suivants :

- Hervé RASCLARD
- Marc BONNARD

Le SMBP siège enfin au **comité de programmation LEADER Une Autre Provence** et y dispose de 2 membres : 1 titulaire et 1 suppléant

Le Président propose les représentants suivants :

- Marc BONNARD (titulaire)
- Hervé RASCLARD (suppléant)

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** les propositions du Président
- **Décide** de désigner les délégués ci-dessus pour siéger aux Instances susvisées
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD